## STATEMENTS AND SPEECHES



## DÉCLARATIONS ET DISCOURS

90/5

Déclaration à la Chambre des communes du très honorable Joe Clark, secrétaire d'État aux Affaires extérieures, à la suite de sa visite en Afrique australe

> Ottawa (Ontario) le 7 mars 1990

Il y a de cela une semaine, j'ai eu le privilège, en tant que représentant du Canada de rencontrer M. Nelson Mandela en Zambie. Celui-ci, après avoir passé 27 ans en prison, effectuait son premier voyage à l'extérieur de l'Afrique du Sud. Je tiens à rapporter au Parlement les propos échangés à l'occasion de notre rencontre ainsi qu'à rendre compte de ma brève visite en Namibie, le Canada ayant joué un rôle crucial dans la lutte pour son indépendance.

C'est à Lusaka (Zambie) que se trouve le quartier général du Congrès national africain en exil. M. Mandela venait y rencontrer les membres de la direction nationale, dont certains pour la première fois. Il souhaitait également rencontrer les représentants des pays et des organisations qui ont joué un rôle de premier plan dans la lutte contre l'apartheid. Le Premier ministre dont je suis le représentant, comptait parmi les premiers invités à Lusaka. C'est là un signe du respect qu'inspire le Canada aux chefs de file de la lutte contre l'apartheid et un hommage à la détermination des membres du Parlement et des Canadiens en général. D'où l'obligation pour les Canadiens de continuer à jouer un rôle de leader dans la nouvelle conjoncture. Même si l'avenir s'annonce meilleur, la tâche sera plus ardue qu'elle ne l'a jamais été.

La Chambre est au fait des changements survenus en Afrique du Sud ces derniers mois:

- la déclaration historique de Harare du Congrès national africain, par lequel il acceptait le principe de la négociation d'un changement non-violent en Afrique du Sud;
- l'élection de F. W. de Klerk à la présidence de l'Afrique du Sud, un homme qui semble résolu à apporter des changements véritables dans son pays;
- la levée de l'interdiction qui frappait le Congrès national africain;
- la libération triomphale de Nelson Mandela le 11 février.

Tout est maintenant en place pour amener l'Afrique du Sud à instaurer un régime véritablement démocratique et non ségrégationniste. Mais, il reste encore beaucoup à faire. L'état d'urgence est encore en vigueur. Les prisonniers politiques n'ont pas été libérés. Les piliers de l'apartheid demeurent. Comme Kenneth Kaunda l'a dit à Lusaka, M. Mandela est maintenant libre, mais libre de vivre dans un régime fondé sur l'apartheid.

Mon avis, il est important que les Canadiens comprennent l'esprit dans lequel Nelson Mandela envisage les événements survenus en Afrique du Sud. Il a mentionné sa rencontre avec le Président de Klerk et les ministres de la Justice et des Affaires constitutionnelles et a déclaré que ce sont de véritables réformistes qui veulent établir un nouveau contrat social. Cependant, 11s ne sont que trois hommes, face à un parti qui est responsable de l'instauration et du maintien de l'apartheid, un régime fondé sur la répression. Il faut les appuyer, mais ni lui ni le monde entier ne doivent oublier l'histoire du Parti National ou les forces réactionnaires latentes.

M. Mandela croit qu'il faut continuer à faire des pressions sur l'Afrique du Sud jusqu'à ce que de véritables changements surviennent. Les bonnes intentions ne sont pas sufisantes pour justifier la levée des sanctions imposées.

M. Mandela a été très clair à ce sujet : le maintien des sanctions à l'endroit de l'Afrique du Sud serait la meilleure forme d'aide que pourrait apporter au Congrès national africain le monde extérieur. En effet, il a parlé de renforcer les sanctions, et je lui ai demandé d'indiquer où et comment ce renforcement pourrait se produire.

L'année dernière à Kuala Lumpur, les chefs de gouvernement des pays du Commonwealth se sont entendus pour continuer à exercer des pressions sur l'Afrique du Sud jusqu'à ce qu'il y ait < preuve d'un changement clair et irréversible | |. Le Comité des ministres des Affaires étrangères du Commonwealth, que je préside, se réunira en mai au Nigeria pour déterminer si un changement s'est effectivement produit. Le Congrès national africain a accepté de nous aider à cet égard.

Le siège du Congrès national africain a consenti à revenir en Afrique du Sud où, fort de tous ses éléments, il dirigera les efforts visant à établir une démocratie non fondée sur la discrimation raciale.

Il faudra que des milliers de membres et de sympathisants du Congrès national africain réintègrent l'Afrique du Sud. Il faudra également y créer des bureaux et mettre sur pied une nouvelle infrastructure. Cependant même qu'il mènera des négociations, il faudra enfin que le Congrès national africain s'attache à fournir aux leaders noirs d'Afrique du Sud les instruments qui leur permettront d'assumer les responsabilités de la gestion économique et de la direction politique de leur pays.

Le Congrès national africain m'a demandé l'aide directe du Canada pour l'aider à supporter les coûts de sa réintégration dans la vie politique de l'Afrique du Sud. Je lui ai fait valoir la politique ferme des gouvernements successifs du Canada de ne pas appuyer les partis politiques d'autres pays. Naturellement, nous continuerons à soutenir les programmes humanitaires, éducationnels et autres qui répondent aux besoins du Congrès national africain. Une délégation du Congrès se rendra à Ottawa d'ici un mois pour discuter de secteurs de coopération précis.

J'ai aussi fait remarquer au Congrès national africain que des milliers de Canadiens seraient prêts, à titre individuel, à appuyer son retour en Afrique du Sud. Ce sont là des bailleurs de fond éventuels. J'ai d'ailleurs engagé des discussions avec des représentants des trois partis fédéraux en vue d'identifier les particuliers et d'établir les stratégies qui aideraient le Congrès national africain à obtenir un appui considérable auprès du secteur privé canadien.

Le grand défi auquel fait face l'ANC est de niveler les disparités avant d'aborder les négociations avec le gouvernement. Celui-ci sera en mesure de faire appel à toutes les ressources, les compétences et les capacités que l'apartheid a mises à sa disposition. L'ANC est démunie et désavantagée sur ce plan. Pour que des négociations réussissent, il faudra davantage d'égalité en matière de ressources et de compétences. C'est là où le Canada peut intervenir.

Finalement, la réussite ultérieure d'une Afrique non raciale dépendra de la capacité des blancs comme des noirs d'exercer le pouvoir, tant politique qu'économique. L'exploitation économique est au coeur même de l'apartheid et, généralement parlant, les Sud-africains noirs ont été privés de toute possibilité d'apprendre à gérer des industries et des entreprises. C'est pourquoi j'ai indiqué à M. Mandela que nous chercherions à mettre en place des programmes additionnels afin de donner à de futurs dirigeants d'entreprise de race noire une expérience pratique de ce qu'est la gestion d'une grande société, tant dans le secteur privé que public.

Durant leur conversation téléphonique du 13 février, le Premier ministre a invité M. Mandela à visiter le Canada, lui proposant de profiter de l'occasion pour prendre la parole devant notre parlement démocratique. M. Mandela anticipe le plaisir de venir ici pour dire aux Canadiens combien il apprécie leur soutien.

L'impression que j'ai retirée de deux jours d'entretiens est celle d'une personne forte, sereine, sage et généreuse. C'est un homme de principe, mais qui ne manque pas de pragmatisme ni de souplesse. Sortir de prison après tant d'années, et savoir encore comprendre quelles peuvent être les préoccupations de ses geôliers est une chose extraordinaire. M. Mandela conteste la notion selon laquelle seules des forces impersonnelles agissent sur l'histoire. Le cours de l'histoire de l'Afrique du Sud sera déterminé en grande partie par cet homme - et par celui qui lui fait face à Prétoria.

Le Canada maintiendra des sanctions jusqu'à ce qu'il y ait des preuves tangibles d'un changement irréversible dans le système de l'apartheid. Mais nous avons également l'intention d'encourager le Président de Klerk dans la voie courageuse et modérée qu'il a choisie. Le ministre des Affaires étrangères, M. Pik Botha, m'a adressé une lettre dans laquelle il suggère que l'expérience du Canada pourrait être particulièrement utile pour mettre au point des solutions négociées en Afrique du Sud. Je lui ai répondu en proposant que M. Edward Lee, qui dirige notre direction générale des affaires juridiques et qui est ancien ambassadeur du Canada en Afrique du Sud, se rende dans la région pour évaluer les domaines dans lesquels la compétence du Canada pourrait être mise à contribution. J'ai fait clairement savoir à M. Botha que toutes les compétences que nous pourrions offrir doivent être mises à la disposition de toutes les parties à ces négociations. M. Lee se rendra en Afrique du Sud au début d'avril pour consulter des membres du gouvernement, de l'ANC et d'autres intervenants.

La nature du défi sud-africain a évolué.

Les adversaires de l'apartheid à l'extérieur de l'Afrique du Sud doivent encourager le processus du changement avec la même sensibilité et la même générosité que celles dont fait preuve l'âme dirigeante de ce processus, Nelson Mandela. Les organisations non gouvernementales canadiennes ont fait grand honneur au Canada dans leur lutte contre l'apartheid. Je rencontrerai leurs représentants dans les deux prochaines semaines pour discuter avec eux des façons dont les Canadiens peuvent, ensemble, soutenir cette évolution nouvelle de la situation qui devrait enfin déboucher sur le démantèlement de ce régime.

Après mes entretiens à Lusaka, je me suis brièvement rendu en Namibie qui, le 21 mars, célébrera une indépendance remportée de haute lutte. Le Canada sera représenté par ma collègue, la ministre des Relations extérieures et du Développement international (et par une petite délégation formée de parlementaires de tous les partis). Pendant des années, l'indépendance de la Namibie a été une cause; aujourd'hui, elle est un exemple remarquable de transition réuseie vers une démocratie non raciale, d'élections démocratiques et d'élaboration d'une constitution qui n'a pas d'égale en Afrique. Le succès namibien illustre ce qu'il est possible d'accomplir quand la raison l'emporte sur l'émotivité et quand le compromis remplace le préjugé.

Durant mes entretiens avec eux, j'ai transmis les félicitations du Canada au Président élu Sam Nujoma et à ses ministres délégués, et je les ai assuré de notre intention de continuer de contribuer au développement d'une Namibie stable et prospère.

Monsieur le Président, lorsque j'ai été invité à la tribune pour accueillir Nelson Mandela en Zambie, le Président Kaunda a indiqué que le Canada, malgré la distance, avait mérité le titre d'"Etat de première ligne" dans la lutte pour mettre fin à l'apartheid. Comme nous sommes une démocratie occidentale, une société très diverse et une économie prospère, nous serons peut-être appelés à jouer un rôle encore plus grand dans cette nouvelle phase délicate de la campagne en vue d'instaurer une démocratie non raciale en Afrique du Sud.